

## Bébé trisomique abandonné à sa mère porteuse: "On fait des amalgames autour de la GPA"

Par [Claire Hache](#), publié le 06/08/2014 à 11:13, mis à jour à 11:50

Une Thaïlandaise assure qu'un couple d'Australiens lui a laissé un bébé trisomique qu'elle aurait porté pour eux. Une histoire qui relance le débat autour de la gestation pour autrui. Interview avec la sociologue Irène Théry.



*Pattaramon Chanbua et son fils Gammy posent dans un hôpital de la région de Chonburi, le 4 août 2014. [afp.com/Nicolas Asfour](http://afp.com/Nicolas Asfour)*

Cas isolé ou raison légitime de s'inquiéter? L'histoire d'une Thaïlandaise qui assure qu'un couple d'Australiens lui a laissé un bébé trisomique qu'elle aurait porté pour eux relance le débat autour de la gestation pour autrui. La mère porteuse était enceinte de jumeaux. Elle affirme que les Australiens sont venus chercher uniquement la fillette en bonne santé. Le petit Gammy souffre de trisomie 21 et d'un grave problème cardiaque. 150 000 euros de dons venus du monde entier grâce à une collecte de fonds sur internet.

Depuis, les parents australiens ont démenti tout abandon, déclarant avoir été informés des problèmes de coeur de l'enfant mais pas de sa trisomie. Ils auraient été informés à l'accouchement par le personnel médical que Gammy était "très malade et n'avait qu'un jour à vivre".

Qui dit vrai? Si des zones d'ombre demeurent, l'histoire du petit Gammy a ravivé la polémique et les divisions autour de la GPA. Interview autour de cette question avec [Irène Théry](#), directrice d'études à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) et présidente du [groupe de travail "Filiation, origines et parentalité"](#), missionné par le ministère de la Famille.

## **En Thaïlande, un couple australien aurait abandonné un bébé trisomique à sa mère porteuse. Quel regard portez-vous sur cette affaire?**

Soyons très prudents sur ce cas: les faits ne sont même pas clairement établis et déjà les idéologues s'enflamment! Les parents australiens disent que lorsqu'ils sont venus à Bangkok, à la clinique où a accouché la gestatrice, on ne leur a absolument pas parlé d'un deuxième enfant. La gestatrice, de son côté, dit que l'agence qui s'est occupée de son "contrat" a su qu'elle attendait des jumeaux dont un trisomique en début de grossesse, mais qu'elle ne l'a prévenue qu'à sept mois, en lui demandant alors d'avorter. Tout ça est très confus, et pour le moment, la seule chose certaine dans cette affaire, est que tous, aussi bien le couple australien que la gestatrice thaïlandaise, se sont fait "gruger" par des intermédiaires sans scrupules, une prétendue "agence" qui n'avait pour but que de faire du profit... et qui d'ailleurs a disparu des registres depuis, selon les informations de la chaîne de télévision australienne ABC. Quoi qu'il se soit passé exactement, le résultat est atterrant, et bien sûr d'abord pour l'enfant.

## **Est-ce que cela illustre les excès de la pratique des mères porteuses?**

Le problème lorsque l'on parle de [GPA en France](#), est que l'on fait couramment des amalgames entre des situations les plus opposées au plan moral, juridique, légal, éthique et donc humain. Des cas affreux existent de par le monde, c'est indéniable, et ils doivent être combattus avec la plus grande énergie. Mais cela ne nous apprend rien sur les nombreux cas de GPA éthiques, qui existent aussi et que certains pays - comme aux Etats-Unis- encadrent très bien. Dans une GPA éthique, le genre de situation illustré par l'affaire australienne/thaïlandaise ne peut pas arriver car les normes légales protégeant tous les protagonistes sont très strictes et aucune agence digne de ce nom ne nouerait un contrat entre une gestatrice et un couple qui ne se seraient pas pleinement mis d'accord à l'avance sur l'attitude à adopter en cas de problème. Par exemple face à l'hypothèse d'un avortement thérapeutique...

## **Est-ce que cela signifie qu'il existe une bonne et une mauvaise GPA?**

On doit absolument cesser de mettre "dans le même sac" des cas qui n'ont rien à voir. C'est comme si on disait que l'adoption internationale éthique, régie par la [Convention de La Haye](#), c'est la même chose que le trafic d'enfant mafieux le plus abject, qui existe aussi dans le monde. C'est cet amalgame que les opposants de principe à toute GPA n'hésitent pas à faire pour diaboliser le sujet sans le moindre respect les personnes concernées. D'un côté, les gestatrices, qu'on présente comme des "sacs", des "uterus sur pattes"; de l'autre les couples qu'on décrit comme d'ignobles individualistes prêts à tout acheter, à profiter de la misère humaine, et à asservir les femmes. Ces idéologues n'ont pas plus de respect pour les enfants nés de GPA, dont ils nous disent qu'ils sont des "choses", "achetées", n'ayant "même pas le statut d'être humain". Vous imaginez quand des enfants nés de GPA entendent ça?

Le comble, c'est que ceux qui parlent ainsi croient être super-moraux, alors qu'ils refusent aux enfants nés de GPA leurs droits fondamentaux, comme on l'a vu récemment avec cette pétition qui a été faite pour protester contre [l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme \(CEDH\) qui a condamné la France](#) parce qu'elle refuse de transcrire la filiation des enfants nés de GPA à l'étranger.

## **Mais comment encadrer ces pratiques?**

Dans le rapport du groupe de travail "Filiation, origines, parentalité"\* que j'ai présidé, nous proposons, sur le modèle de la Convention de la Haye sur l'adoption, la création d'un instrument international de lutte contre l'asservissement des femmes dans les cas de gestations pour autrui contraires aux droits fondamentaux de la personne. En fait, ce projet est déjà en route, il faut simplement l'accélérer.

### **Où en est-on de cette réflexion sur la GPA en France?**

Je crois sincèrement que l'on n'avancera pas tant que l'on ne reconnaîtra pas qu'il existe des GPA remarquables, qui sont de très belles aventures humaines. Je peux en témoigner pour avoir rencontré personnellement des gestatrices qui assumaient pleinement la signification altruiste du don qu'elles avaient fait. La clé de tout, ce qui préserve de l'instrumentalisation, de la marchandisation, c'est la qualité des relations qui se nouent pendant la grossesse entre les parents d'intention, les gestatrices et la famille de celles-ci. Bien sûr, je ne suis absolument pas naïve, je sais que cela ne suffit pas à régler les problèmes très complexes que poserait une éventuelle légalisation, et c'est pourquoi je comprends très bien qu'on me rétorque qu'il serait impossible d'échapper aux dérives. Pour l'instant, l'enjeu en France est de contribuer à ce qu'un débat éclairé et serein commence. Il faut sortir de la diabolisation, revenir aux réalités concrètes, s'informer, s'écouter mutuellement.

*\* Rapport à paraître le 3 septembre prochain aux éditions Odile Jacob.*